

NOMENCLATURE : 7.1.2

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2024

BUDGET SUPPLEMENTAIRE
RAPPORT – EXERCICE 2024

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Le Budget Supplémentaire a pour fonction :

- de reprendre le résultat de l'exercice antérieur,
- de reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause,
- d'ajuster les inscriptions du Budget Primitif,
- d'inscrire enfin de nouvelles opérations.

Le Budget Supplémentaire 2024 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Nouvelles dépenses	1 641 161,00 €	Nouvelles recettes	1 223 260,00 €
O.O.B. entre section	200 000,00 €	Opérations d'ordre	155 520,00 €
Virement à la section d'investissement	5 386 878,12 €	Résultat N-1	5 849 259,12 €
Total	7 228 039,12 €	Total	7 228 039,12 €

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Nouvelles dépenses	1 267 722,00 €	Nouvelles recettes	28 073,00 €
		Recourt à l'emprunt (réduction)	- 4 191 708,76 €
Résultat N-1	2 398 143,36 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 734 662,00 €
Reports	9 443 727,00 €	Reports	7 107 208,00 €
O.O.B. patrimoniale	440 767,00 €	O.O.B. patrimoniale	440 767,00 €
Opérations d'ordre	155 520,00 €	O.O.B. entre section	200 000,00 €
Sous-Total	13 705 879,36 €	Sous-Total	8 319 001,24 €
		Virement de la section de fonctionnement	5 386 878,12 €
Total	13 705 879,36 €	Total	13 705 879,36 €

Vu la délibération n° 27 relative au Budget Primitif présentée en Conseil Municipal du 27 mars 2024,

Vu la délibération n° 32 relative au Compte Administratif présentée en Conseil Municipal du 19 juin 2024,

Vu la délibération n° 33 portant affectation des résultats 2023 présentée en Conseil Municipal du 19 juin 2024,

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis FAVORABLE de la Commission Finances,

Il vous est demandé de bien vouloir adopter le Budget Supplémentaire 2024, tel que présenté au rapport en annexe.

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Pour..... 31

Contre..... 3 (Mmes LEROY et LAUWERS, M. CLAVET)

Abstentions..... 0

Le Maire,



Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

Virginie GLEMBA



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 20 JUIN 2024

=====

SEANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2024

=====

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 12 juin 2024.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, M. REAL, Mme MASSET, M. HOJNATZKI, Mmes GLEMBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mme LEROY, M. CLAVET.

Etaient excusés : Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, Mme LAUWERS ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. PACH n'ayant pas donné pouvoir, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

Etaient absents : MM. DESMARETZ, DUCASTEL, Mme DAVID.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme GLEMBA, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.